

# l'écho de nos villages

NUMÉRO 14  
OCTOBRE 2004

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ



la rentrée scolaire

## sommaire

- DOSSIER : LA VIE SCOLAIRE
- INFORMATION MUNICIPALE
- VIE LOCALE : la nouvelle épicerie
- ETAT CIVIL
- VIE ASSOCIATIVE : présentation de la saison 2004/2005 (foyer rural, club des aînés, école de foot, club de tennis,...)
- ANIMATIONS
- QUELQUES DÉLIBÉRATIONS
- BRÈVES INFOS, FELICITATIONS
- CARTON ROUGE

# MERCUS

GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ

## édito

MARS 2001 - SEPTEMBRE 2004

L'équipe municipale se trouve à mi parcours de son mandat, et il m'apparaît important de vous présenter un bilan d'étape de l'activité et des réalisations communales.

Des engagements avaient été pris lors de la campagne électorale des municipales.

Certains ont pu être menés à bien, soit par la commune soit par la communauté des communes.

D'autres projets peuvent demeurer en attente pour des raisons techniques ou financières.

La mise en œuvre de la politique communale, qui résulte de l'étude et de la concertation de toute l'équipe municipale, peut ne pas satisfaire l'ensemble de la population.

Le conseil municipal en assume la pleine responsabilité, et en acceptera la critique et la discussion, qui sont l'apanage de toutes les démocraties.

Mais en aucun cas, je ne saurais tolérer les propos diffamatoires, les actions de désinformation ou les attaques personnelles visant les membres de l'équipe municipale.

Le bilan d'étape s'articulera autour des rubriques suivantes, qui vous seront présentées à compter du présent bulletin, à raison d'une rubrique par trimestre : la vie scolaire, les travaux, l'environnement, les finances, la vie associative.

José LORENZO

# VIE SCOLAIRE

Jeudi 2 septembre, **117 écoliers** ont repris le chemin des groupes scolaires d'Amplaing et Mercus.

Tout au long de l'année scolaire, outre l'instruction dispensée par les enseignants mesdames Cots, de Ferluc, Campergue, Teysier et M. Raluy, les élèves vont bénéficier de diverses activités dont la prise en charge financière est assurée par la commune.

En effet, les communes qui ont en charge la construction, l'entretien et le fonctionnement des écoles maternelles et primaires participent également aux frais de transport, cantine, garderie, centre de loisirs et activités péri-scolaires.

## ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

Chaque année au cours des 3 conseils d'école trimestriels, auxquels sont associés les élus, sont présentées les demandes et les observations des enseignants relatives : aux travaux et à l'entretien des bâtiments, à la modernisation des équipements scolaires, à l'entretien des cours de récréation et annexes des bâtiments scolaires, à l'achat des diverses fournitures nécessaires à l'année scolaire.

Ces demandes font ensuite l'objet d'un examen rigoureux par le conseil municipal qui se détermine en fonction de l'urgence et des disponibilités budgétaires.

Ainsi, pour cette rentrée 2004/2005, les salles de classe de Mmes de Ferluc et Teysier ont été mises aux normes d'hygiène en procédant à l'enlèvement des moquettes murales pour raisons d'allergies constatées.

La salle de classe de Mme Campergue a vu le mobilier (tables et chaises) entièrement renouvelé pour être mieux adapté au nombre et au confort des enfants.

Dans le cadre du fonctionnement, les ATSEM (agents techniques spécialisés des écoles maternelles, qui ont la qualité d'agents communaux) Mmes Bouyer, Trousselle et Rebollo sont présentes pour assister les enseignants dans la vie de tous les jours, auprès des tout petits, et pour assurer l'entretien des classes. Magali Rebollo assure plus particulièrement l'accompagnement journalier du bus.

## ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES

Les écoliers du village bénéficient :

- du CLAE, qui assure la prise en charge des enfants scolarisés au centre de loisirs de la Vigne Grande, dès 7 h 30 le matin jusqu'à 9 h, de 12 à 14 h inclus le temps de repas, et de 17 h 30 à 18 h 30,
- du transport scolaire, pour lequel il est apparu nécessaire de codifier les règles de sécurité et de bonne conduite,
- de la cantine scolaire où les enfants se restaurent pour un montant de 2 € le repas, dont les menus équilibrés sont établis pour la semaine et affichés sur le site,
- de 10 sorties piscine selon un calendrier établi par les enseignants,
- de l'activité musicale dispensée par un professeur de musique,
- de l'activité sportive dispensée par un professeur d'éducation physique,
- de classes de découverte (mer, montagne...).

Sans oublier la fête de Noël qui offre aux enfants une journée récréative composée d'un spectacle, suivi d'un goûter avec distribution de cadeaux et de friandises.

La part du budget scolaire dans les finances communales avoisine annuellement les 160 000 €, soit une somme de **1 455 € par enfant**.



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Mise au point du Maire sur l'organisation de la course de poubelles 2004 par l'association «Aquapoints»

La presse et la rumeur publique se sont largement fait l'écho de la prétendue opposition municipale à l'organisation sur le plan d'eau de Mercus de la course annuelle de poubelles organisée par l'association.

Les partenaires incontournables de cette opération : la Communauté de Communes du pays de Tarascon propriétaire du plan d'eau, la commune de Mercus concernée par la sécurité sur son territoire et l'occupation du domaine communal (parkings), EDF gestionnaire de l'Ariège sur le site, la D.D.E. pour la police de l'eau, et le Conseil Général pour la route départementale.

S'agissant de l'édition 2004, la demande de présentation d'un dossier sollicitant toutes les autorisations nécessaires à l'organisation de la course est restée sans réponse, malgré les demandes répétées de la Préfecture.

A défaut de fourniture de ce dossier, le Préfet a interdit le 28 juin 2004 cette manifestation prévue pour le 8 juillet, non sans avoir avisé au préalable le président de l'association du risque encouru. Une ultime réunion de concertation organisée par le directeur des services du Cabinet du Préfet, dans les locaux de la Communauté de communes en présence des partenaires déjà cités, du président et des membres du bureau de l'association «Aquapoints» s'est encore soldée par un échec, devant le refus affirmé de l'association de se conformer à la réglementation et aux obligations légales de tout utilisateur d'un domaine ne lui appartenant pas.

L'association «Aquapoints» a choisi un autre site pour la course, dont acte.

La nécessité d'assurer la sécurité des populations, et de se conformer aux réglementations en vigueur lors de manifestations festives ou sportives est, et sera toujours la règle dans la commune, et aucun ne saurait en être dispensé.

## CREATION DU C.C.A.S.

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le C.C.A.S., remplaçant de l'ancien bureau d'aide sociale vie d'être réglementairement créé. Il anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune. Il exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, associations).

Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives orientées vers les populations concernées : aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficultés et lutte contre l'exclusion.

Il comporte en nombre identiques des élus et des personnes désignées par le maire (représentants les personnes âgées, les handicapés et l'action sociale et de prévention).

Le C.C.A.S. est administré par un conseil d'administration, dont le maire est président de droit, composé de

Elus : Claudine AMIEL vice-présidente, Eliane GRAVES, Roselyne RIU, Michel MAURY, et André PAILLOLE.

Personnes désignées : Mmes Claudie COTS, Nathalie PONS, Yvette SUBRA, M. Roger BONNET, Docteur Santiago GARCIA.

Secrétaire, référent accueil en Mairie : Ingrid BUILLES

Le Maire remercie les personnes qui ont choisi de s'investir dans cette mission sociale, et plus particulièrement le Dr GARCIA, mercusien d'adoption, qui confirme son attachement à la vie communale

# VIE LOCALE

## LE RENOUVEAU DE L'ÉPICERIE

Dans le bulletin n° 13 du mois de juillet nous avons annoncé la reprise de l'épicerie par M et Mme NICAISE. Après quelques mois d'exploitation chacun a pu constater le dynamisme et la qualité de l'accueil de Maud et Mickaël, dans un environnement entièrement repensé et réaménagé.

Un nouveau service est proposé à la clientèle : livraison à domicile pour l'épicerie générale et les bouteilles de gaz.

Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à les contacter par téléphone au 05 61 05 82 89. Les commandes doivent être passées de préférence le matin, et vous êtes avisés de l'heure et du jour de la livraison.



# VIE ASSOCIATIVE

## LE FOYER RURAL

le programme de la saison 2004/2005 en bref.

- Grands voyages : décembre 2004, 1 semaine à Marrakech ; mai 2005 : 5 jours en Alsace
- Courts séjours : avril/mai, 2 jours au Futuroscope de Poitiers
- Journées : octobre découverte du Tarn Et Garonne, novembre découverte du Pays d'Olmes
- Activités diverses : randonnées, sorties ski de fond, déplacements matchs de foot et rugby, gymnastique douce, informatique, repas festifs,...



"Une belle journée, les chasseurs et leurs amis à la Sologne Ariégeoise de Montégut-Plantaurel le 26 septembre"

## ETAT CIVIL

### • NAISSANCES •

03 SEPTEMBRE 2004 : AMBRE, FANNY MORALES  
CHEZ M STÉPHANE MORALES & MME MARIE-FRANCE SEINGRIST

14 SEPTEMBRE 2004 : WALID ABOU  
CHEZ M & MME M'HAMED ABOU

### • MARIAGES •

10 JUILLET 2004 :  
MARIE-HÉLÈNE ESQUIROL  
& YANNICK GINO CHRISTOPHE LAGUILLIEZ

24 JUILLET 2004 :  
LINDA MARIE ANDERSSON & JEAN-PAUL PASCAL LAGUERRE

07 AOÛT 2004 :  
JESSICA NATHALIE IRÈNE TORTIA & ALEXANDRE, CHRISTIAN ARTUS

07 AOÛT 2004 :  
SONIA, ELGA, KARINE TERRÉ & JEAN-CHRISTOPHE ARNU

21 AOÛT 2004 :  
LAURENCE JOSETTE DELPONT  
& MAXIME, MARCEL, LOUIS FONTANIÉ

21 AOÛT 2004 :  
KARINE, SYLVIE MALLET & JÉRÉMIE, HENRI, EMMANUEL VINCENT

04 SEPTEMBRE 2004 :  
KRYSTEL MICHOT & CARLOS, ALBERTO PEREIRA

### • DÉCÈS •

24 JUILLET 2004 : LOUIS, ALFRED HERRERO

24 AOÛT 2004 : MICHEL FERRÉ

## LE CLUB DES AÎNÉS

Reprise des rencontres traditionnelles du mercredi après-midi

## L'ÉCOLE DE FOOT

Tous les samedis après-midi

de 14h00 à 16h00 :

- Débutants 6-7ans
- Poussins 8-9 ans
- Benjamins 10-11 ans



## LE CLUB DE TENNIS

Lundi : 18h00 à 19h30 cours adultes Femmes  
19h30 à 21h00 Cours adultes Hommes

Mardi : 17h30 à 18h30 Cours Club Junior  
18h30 à 20h00 Club adolescents

Mercredi : 12h30 à 14h00 Ecole compétition  
14h00 à 15h00 Club Junior

Jeudi : 17h30 à 18h30 Club Compétition  
18h30 à 19h30 Club adolescents



## ANIMATIONS

**SAMEDI 06 NOVEMBRE 2004**

**- LOTO DU FOYER RURAL «LES AMIS DU SERBEL»**

**SAMEDI 04 DECEMBRE 2004**

**- TÉLÉTHON**



# QUELQUES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 juin 2004

- Attribution du marché des travaux du chemin du Camp del Roc, à l'entreprise SOCA-SANCHEZ pour un montant de 160 088 € HT, après la procédure d'appel d'offres.
- Aménagement de la traverse d'Amplaing : le projet d'un coût estimatif de 553 960 € HT a été présenté à la population pour observations. Les demandes de subvention seront lancées pour les travaux qui seront engagés en 2005. Le conseil général prend en charge le goudronnage sur la partie route départementale.
- Acquisition du bâtiment propriété de Mme Arséguel (ancienne réserve de l'épicerie) pour un montant de 22 000 €.
- Aménagement d'un bâtiment communal à usage de cabinet médical, dont la maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet d'architectes Goubert et Landes de Tarascon.

1<sup>er</sup> septembre 2004

- Augmentation du tarif cantine : le taux annuel d'augmentation légale est fixé à 2 %. Pour la rentrée 2004/2005, le ticket enfant sera à 2 €, et le ticket adulte à 3,75 €.
- Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L) : attribution d'une subvention communale de 200 € (pour mémoire en 2001, 5 aides ont été accordées et 4 en 2002 pour des foyers en difficultés financières de loyer).
- Achat de terrain à Amplaing (partie de l'ancienne zone de stockage DDE) pour un montant de 5 650 € sur la base de l'estimation des Domaines, en vue de création d'une zone artisanale, ou de mise à disposition de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon à des fins de développement économique.
- Modification des statuts de la communauté de communes du Pays de Tarascon pour y intégrer le développement économique et la collecte et le traitement des ordures ménagères.
- Répartition des subventions aux associations ayant présenté les comptes postérieurement au vote du budget 2004.
- Facturation de la régie électrique : la régie sera interrogée sur les critères de calcul de la facturation "estimée et réelle" dont l'estimatif trop faible entraîne l'édition de factures réelles trop lourdes.

## FÉLICITATIONS

### JEUX PARALYMPIQUES D'ATHÈNES : MÉDAILLE DE BRONZE

Le cycliste mercusien Michel ALCAINE, sociétaire de Handisport 09, a remporté la médaille de bronze de l'épreuve combinée route / contre la montre, lors des Jeux Paralympiques d'Athènes.

Un grand bravo et très sincères félicitations



Photo La Dépêche du Midi

## BRÈVES INFOS

### MAIRIE

**HORAIRE D'OUVERTURE** : tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le samedi matin de 9h00 à 12h00

**VENTE TICKETS CANTINE** : mercredis et samedis matin

**INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES** : si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales de la commune, pensez à le faire avant le 31 décembre 2004.

**SIRÈNE D'ALERTE** (rappel) : dans le cadre du Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.) fixant les mesures de protection en cas de rupture de barrage, il a été installé une sirène d'alarme pour laquelle il sera procédé à un essai, tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois à 12 heures.

### LA VIE DU RAIL

**75<sup>ème</sup> anniversaire de la liaison ferroviaire Paris-Barcelone**

Dans le cadre du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la liaison ferroviaire Paris-Barcelone, le 18 septembre 2004, il a été décidé de faire un toilettage des abords de la gare de Mercus. Les conseillers, adjoints et le maire se sont portés volontaires et un dimanche matin l'équipe s'est attelée à la tâche ; les amis de José, Michel et Manuel, avaient même porté leurs débroussailluses personnelles. La gare qui a donc retrouvé un peu de son lustre d'antan, a été pavisée aux couleurs de l'Europe, de la France et de la région Midi-Pyrénées.

Cet acte symbolique, qui s'inscrivait dans le cadre de la commémoration de l'anniversaire de la liaison ferroviaire Paris-Barcelone, revêtait un caractère particulier tendant à appeler l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité d'assurer le maintien et l'amélioration de cette desserte européenne, tant pour les marchandises que pour les voyageurs.

Les populations ne doivent pas oublier que les liaisons ferroviaires ont joué un rôle majeur dans la vie des régions, de leurs habitants, et des activités économiques, industrielles et humaines.

Il est essentiel de préserver ce moyen de communication entre les hommes et leur environnement.

## CARTON ROUGE

Cette rubrique que l'on voudrait tout à fait exceptionnelle tend à s'installer dans nos colonnes.

En effet les actes de malveillance, vols, destructions ou saccages se répètent et perdurent. Depuis le mois de juin pour n'en citer que quelques uns :

- détérioration du coffret électrique du « communal » à Amplaing (coût : 1 200 €)
- vol de jardinières de fleurs à Amplaing, Garrabet et Croquié
- destruction totale des plantations de l'aire de pique-nique du Pont du Diable (coût : 500 €)
- Bris des vitres de l'abri-bus de Garrabet
- Porte de l'église de Mercus fracturée
- Réseau d'assainissement : un individu indélicat a déversé récemment de l'huile de vidange dans le tout à l'égout. Cet acte irresponsable met en danger l'équilibre de la station d'épuration des eaux usées, et peut nécessiter un arrêt complet de station pour vidange et nettoyage.

S'agissant de la décharge contrôlée de la route de Jarnat, le non respect des directives d'utilisation conduira fatalement à sa fermeture par les services sanitaires de l'Etat, lesquels en assurent un contrôle continu et rigoureux.

Il est une nouvelle fois fait appel au civisme de chacun pour une utilisation raisonnée de cette décharge. Des containers ou des zones de dépôt sont à disposition sur ce site, veillez à les utiliser, et à ne pas déposer « en vrac » les déchets dont vous souhaitez vous débarrasser. Tous ces actes, qui ne sont pas anodins, outre le fait qu'ils lassent l'ensemble de l'équipe municipale qui voit son travail sans cesse remis en cause, ont un coût pour la collectivité. En clair, ils sont supportés financièrement par tous les habitants des villages. Les sommes consacrées aux réparations, ou notamment au remplacement des arbres, le seront au détriment d'autres travaux ou amélioration de la vie des villages.

